

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 septembre 2017

Objet : RD - Attribution d'un marché de travaux pour l'aménagement de la voie d'accès et de la place d'entrée de la ZAC du Coteau sur la commune de Cognin

- date de convocation le 09 septembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le vendredi quinze septembre à douze heures quinze, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffent
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Luc Berthoud - de Annick Bonniez à Marie Perrier - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Bernard Januel à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 16

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Damien Regairaz - Philippe Trepier

Bureau du 15 septembre 2017

délibération **n° 157-17**

objet **RD - Attribution d'un marché de travaux pour l'aménagement de la voie d'accès et de la place d'entrée de la ZAC du Coteau sur la commune de Cognin**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le Bureau du 15 juin 2017 a approuvé le lancement de la consultation pour la seconde phase de réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC du Coteau sur la commune de Cognin.

En lien avec les premières livraisons de logements (premier semestre 2018), la requalification de la voie d'accès depuis le giratoire des Pyramides, les aménagements de surface aux abords des nouveaux logements, les réseaux secs (Telecom et électrique) et les équipements d'éclairage public doivent à présent être réalisés.

Sur le périmètre concerné, les aménagements prévus sont les suivants :

- sur la rue de la Forêt :
 - o réalisation des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite pour assurer la continuité et la desserte de la ZAC,
 - o sécurisation de la continuité cycle, depuis le giratoire des Pyramides jusqu'à la ZAC du Coteau,
 - o réalisation des réseaux Telecom,
 - o réalisation d'un bassin de rétention,
- sur la ZAC du Coteau :
 - o réalisation de la place d'entrée de la ZAC avec un revêtement provisoire,
 - o réalisation des cheminements piétons et des aménagements cyclables le long des logements livrés,
 - o réalisation du mail principal (voie montante) et des voies secondaires au droit des logements,
 - o mise en œuvre des réseaux Telecom et électriques pour desservir les logements,
 - o mise en œuvre du génie civil et des équipements d'éclairage,
 - o réalisation des aménagements paysagers

Cette opération fait l'objet d'un lot unique : VRD / signalisation / éclairage public / espaces verts.

La consultation des entreprises s'est déroulée selon une procédure adaptée durant la période du 6 juillet au 4 août 2017.

En application des critères de jugement définis dans le règlement de consultation, l'analyse des offres a conduit à classer premier le groupement d'entreprises suivant : Blondet TP/PL Favier pour un montant de 449 923,44 € HT.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 24 août 2017 a donné un avis favorable à la proposition du candidat à retenir pour le marché.

Il est proposé d'approuver l'attribution du marché conformément à l'avis donné par la commission d'appel d'offres.

Vu l'article 4 alinéa 2-I des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 09 janvier 2017, déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le

règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 août 2017,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 27 et 78,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché de travaux : VRD / signalisation / éclairage public / espaces verts au groupement d'entreprises Blondet TP/PL Favier pour un montant de 449 923,44 € HT,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché à venir et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : sollicite la participation financière du Département de la Savoie pour la réalisation de ces travaux,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 157-17

Objet de l'acte : RD - Attribution d'un marché de travaux pour l'aménagement de la voie d'accès et de la place d'entrée de la ZAC du Coteau sur la commune de Cognin

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 15 septembre 2017

Annexe : Plan de situation - Rue de la Forêt Cognin;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170915-lmc1H20000H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20000H1

Date de transmission en Préfecture : 22 septembre 2017

Date de réception en Préfecture : 22 septembre 2017